

Sautiller, voleter, dansoter : évaluation, pluriactionnalité, aspect

Dany Amiot, Dejan Stosic

► **To cite this version:**

Dany Amiot, Dejan Stosic. Sautiller, voleter, dansoter : évaluation, pluriactionnalité, aspect. E. Arjoca-Ieremia, C. Avezard-Roger, J. Goes, E. Moline & A. Tihu. Temps, aspect et classes de mots : études théoriques et didactiques, Artois Presses Université, pp.277-297, 2011. halshs-00482160

HAL Id: halshs-00482160

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00482160>

Submitted on 4 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sautiller, voleter, dansoter : évaluation, pluriactionnalité, aspect

Texte
Dany Amiot, Université de Lille 3, STL UMR 8163,
F-59653 Villeneuve d'Ascq, France
Dejan Stosic, Université d'Artois, Grammatica JE 2489

Introduction¹

Les travaux consacrés à la morphologie évaluative font généralement apparaître une grande diversité de valeurs susceptibles d'être exprimées par ce type de procédé. Rendre compte de ces sens ou effets de sens oblige à se situer à la frontière entre plusieurs domaines : l'aspect (itératif / fréquentatif : MORDILLER), l'évaluation (diminutif / augmentatif : NAGEOTER), la pragmatique (dépréciatif / mélioratif / hypocoristique : GROGNASSER) (cf. par ex. Dressler & Barberesi 1994, Dal 1997, Grandi 2002, Fradin 2003, Fradin & Montermini 2009). L'objectif principal de cet article est d'analyser les verbes déverbaux évaluatifs formés par suffixation, afin de comprendre la relation qui s'établit entre évaluation et aspect. Cette relation est motivée par deux facteurs principaux : (i) la morphologie évaluative permet de créer, entre autres, un sens itératif (ou fréquentatif) et (ii) l'ajout d'un affixe évaluatif se traduit en général par la modification de la structure interne du procès exprimé par la base. Là où le français fait appel à la suffixation évaluative, certaines langues utilisent d'autres procédés morphologiques, principalement la reduplication et l'apophonie. La multiplicité des façons dont ces procédés affectent la structure interne du procès a aussi été théorisée à l'aide de la notion de « pluriactionnalité », dont il sera question au § 1.2.

L'article s'organise en trois grandes sections. Dans la première, nous présentons les propriétés de la morphologie évaluative affixale, expliquons d'où vient l'extrême complexité des données et montrons en quoi l'approche en termes d'évaluation et celle en termes de pluriactionnalité sont complémentaires. La deuxième section donne une analyse détaillée d'un corpus d'environ 170 évaluatifs déverbaux du français. Enfin,

¹ Nous remercions les relecteurs anonymes pour leurs remarques et suggestions qui nous ont permis d'améliorer une version antérieure de cet article.

dans la troisième partie, nous mettons au jour les implications de l'évaluation déverbale et de la pluriactionnalité sur l'aspect lexical et sur la structure argumentale du verbe.

1. Caractéristiques de la morphologie évaluative

On entend par morphologie évaluative l'ensemble des procédés (affixation, reduplication, etc.) qui permettent de construire des lexèmes dont le sens consiste en une évaluation (diminution, augmentation, péjoration, amélioration) par rapport au lexème de base (cf. entre autres, Mel'čuk 1994, Grandi 2002 ou Fradin & Montermini 2009). De ce fait, le lexème construit appartient généralement à la même catégorie que sa base, caractéristique que l'on qualifie parfois d'homocatégorialité. (cf. Dal 1994, Corbin & Temple 1994 et, pour un point de vue opposé, Delhay 1999).

En français, la morphologie évaluative est relativement peu développée, contrairement à d'autres langues, comme l'italien ou le russe par exemple : ainsi, il y serait difficilement envisageable de produire un énoncé comme celui italien de (1) emprunté à Fradin (2003 : 177), qui l'a lui-même repris à Dressler & Merlini Barberesi (1994) :

- (1) *Oggi mangiamo (l'ov-etto + la carn-ina).*
aujourd'hui mangeons (le oeuf-DIM + la viande-DIM)

'Aujourd'hui, on va manger (son petit œuf / coco + sa petite viande)'

Il serait possible d'employer, non pas une formation morphologique, qui paraît bien peu naturelle (^{??} aujourd'hui mangeons l'œuвет et la viande), mais l'adjonction de l'adjectif *petit* – ainsi d'ailleurs que le déterminant possessif –, comme dans la traduction.

De plus, alors qu'en français la morphologie évaluative ne concerne que les catégories majeures (nom, verbe et adjectif), dans d'autres langues, les affixes évaluatifs peuvent aussi s'adjoindre à des grammèmes, des adverbes notamment :

- (2) (esp) AHORA 'maintenant' > AHORITA 'maintenant' familier
(ita) MALE 'mal' > MALUCCIO 'plutôt mal'

Le français possède cependant un jeu non négligeable d'affixes évaluatifs, préfixes (HYPER- / HYPO-, SUPER-, SUR- / SOUS-, EXTRA-, ULTRA- etc.) ou suffixes (-ET, -OT,

-ARD, -ASSE, -ILLE, -VCHE², -VILLE). La grande majorité des travaux portant sur la suffixation évaluative du français, traitent de la classe des noms (cf. entre autres Dal 1997, Dressler & Merlini Barbaresi 1994, Fradin 2003) ; la manière dont l'évaluation affecte le lexique verbal n'étant pratiquement pas étudiée (mais cf. tout de même Plénat 2005 ou, même si c'est de façon marginale, Dal 1999).³

1.1. La morphologie évaluative affixale ; quelques propriétés caractéristiques

– Les affixes évaluatifs forment des paradigmes : ils sont souvent substituables les uns aux autres ; on peut ainsi isoler des séries où la distinction entre les termes est peu marquée : TRAINASSER / TRAINAILLER ; BAISOTER / BAISOILLER ; DORMASSER / DORMICHONNER / DORMITAILLER / DORMOTER ; PLEUVINER / PLEUVIOTER / PLEUVOTER / PLEUVASSER, etc.

Il y a d'ailleurs eu à certaines époques d'assez nombreux cas de substitution affixale : par exemple, entre le XIV^{ème} s. et le XVII^{ème} s., le suffixe -OT a fréquemment remplacé le suffixe -ET dans les verbes dérivés ; cf. CLIGNETER → CLIGNOTER, CHUCHETER → CHUCHOTER, CAUSETER → CAUSOTER (pour ce dernier les deux formes sont encore attestées par le *Trésor de la langue française informatisé* (désormais *TLFi*), mais la seconde semble nettement plus employée) ;

– Les règles de construction de lexèmes sont souvent hétérocatégorielles (elles construisent des lexèmes qui appartiennent à une catégorie lexicale différente de la base) et spécifient généralement une catégorie en entrée (/input) et une catégorie en sortie (/output) :

- (3) -AGE : V → N : MASSER / MASSAGE, LAVER / LAVAGE, SEVRER / SEVRAGE
 -IEN : N → A : SARTRE / SARTRIEN ; CRANE / CRANIEN, BRESIL / BRESILIEN

alors que les règles qui construisent des évaluatifs possèdent les deux spécificités inverses, à savoir (i) elles acceptent plusieurs catégories lexicales en entrée et (ii) elles construisent principalement des lexèmes qui appartiennent à la même catégorie

² Le V devant -CHER symbolise toute voyelle, car le suffixe peut apparaître sous des formes différentes, cf. -OCHER, -ICHER, -UCHER ; le symbolisme est identique pour -VILLER (= -AILLER, -ILLER, -OUIILLER).

³ Contrairement à Tovena & Kihm (2008), nous considérons que ce que l'on appelle communément « suffixes évaluatifs » sont de vrais suffixes et non des « infra-morphes / submorphs », mais nous n'avons pas la place pour le justifier dans le cadre de cet article. Précisons simplement que nous nous appuyons plutôt sur les analyses de Plénat (1999) et Roché (2008).

lexicale que leur base (= relations homocatégorielles), ce qu'illustrent les exemples suffixés par -ET/TE(ER) de (4a) :

- (4) a. N > N SAC / SACHET
A > A GENTIL / GENTILLET
V > V VOLER / VOLETER
- b. V > N TREMPER / TREMPETTE
N > V BOURSE / BOURSICOTER 'Effectuer de petites opérations en bourse'

Notons que dans les exemples (4b), la règle permet aussi de construire des noms déverbaux (TREMPETTE) ou des verbes dénominaux (BOURSICOTER) ; on retrouve alors l'hétérocatégorialité des autres affixes ; mais de tels cas sont somme toute peu fréquents.

– L'évaluation, qu'elle soit morphologique (comme dans les exemples que l'on vient de donner) ou non morphologique (en français, l'adjonction de *petit*) met en jeu deux dimensions fondamentales (cf. Mel'čuk 1994, Grandi 2002, repris par Fradin & Montermini 2009), une dimension mesurative et une dimension appréciative, les deux pouvant se cumuler :

(i) l'évaluation mesurative met en jeu une opposition « petit / grand » :

- (5) petit : SACHET, HISTORIETTE
grand : EXTRAFORT, BARCASSE 'grosse barque'

(ii) l'évaluation appréciative met, elle, en jeu l'opposition « bon / mauvais » :

- (6) bon : SUCETTE, SŒURETTE
mauvais : VINASSE, CHAUFFARD

Il est fréquent que l'interprétation d'un lexème cumule les deux dimensions : ainsi par exemple de nombreux dérivés en -ET dénotent-ils des entités de petite taille, plutôt connotées positivement, cf. par exemple BLEUET, FENOUILLETTE « Eau-de-vie rectifiée et distillée avec de la graine du fenouil » (*TLFi*)⁴.

Fradin (2003), Fradin & Montermini (2009) regroupent les sens des lexèmes suffixés par -ET sous deux grands pôles, le « pôle référentiel », qui rassemble l'ensemble des interprétations mettant en jeu la dimension mesurative, et le « pôle locuteur » l'ensemble des interprétations mettant en jeu la dimension appréciative

⁴ Sans indication particulière, les définitions de nos exemples sont issues du *TLFi*.

(bon, mauvais, mais aussi péjoratif, mélioratif, hypocoristique) ; nous reprendrons cette terminologie ici, car elle est commode et relativement transparente⁵.

Par ailleurs, toute évaluation suppose deux choses :

- une opération de repérage : que celui-ci soit un repérage interne (ou autorepérage, comme dans HYPERSENSIBLE) ou un repérage externe (par exemple par le biais d'une construction comparative : *plus sensible que*) ;
- que le comparant puisse être conçu comme scalaire, au moins pour le pôle mesuratif.

En morphologie, le repérage est nécessairement interne.

– Dernière particularité de la morphologie évaluative : les affixes évaluatifs, dont on a dit qu'ils étaient peu différenciés, peuvent cependant se cumuler :

(7) SUPER-MEGA-GENIAL, DORMICHONNER

1.2. Complexité des données

Trois facteurs principaux rendent l'analyse des évaluatifs déverbaux extrêmement complexe : la multiplicité des interprétations, l'intrication des sens et la variabilité des interprétations selon le contexte. Nous illustrons rapidement dans cette section chacune des trois difficultés.

1.2.1. La multiplicité des interprétations

Les suffixes dits évaluatifs véhiculent des valeurs variées. Voici une première série d'exemples :

- (8) a. Est-ce qu'il neige toujours ? (...) il **neigeote**, chère madame ! (...) Quelques vagues flocons dans l'air ! (*TLFi*)
b. Ses doigts étaient couronnés d'un bourrelet d'envies enflammées qu'il **mordillait** par intervalles et arrachait du bout des dents. (Web)
c. Il **chroniquaille** dans une feuille de boulevard (*TLFi*)

Parmi les interprétations possibles des dérivés en question, certaines sont bien répertoriées dans la littérature sur l'évaluation :

– la diminution : NEIGEOTER en (8a), même si en soi ce concept n'a rien de simple, la diminution pouvant concerner un ou plusieurs paramètres de l'entité dénotée par la

⁵ On peut très bien intégrer dans le pôle locuteur la connivence entre locuteur et interlocuteur dont parlent Dressler & Merlini Barbaresi (1994).

base – ici, par exemple, la taille et la densité des flocons –, cf. à ce propos Fradin (2003) ou Grandi (2002) ;

– l’itération / fréquentativité : MORDILLER en (8b) signifie, comme le note le *TLFi* « mordre légèrement et à diverses reprises » ; cette notion est connue depuis très longtemps ; cf. les verbes fréquentatifs du latin ;

– la dépréciation, comme en (8c) où CHRONIQUAILLER est péjoratif et signifie « écrire de mauvaises chroniques ».

– l’augmentation et l’appréciation (en tant qu’appréciation positive). Même si l’interprétation augmentative est souvent évoquée en morphologie évaluative, elle n’apparaît pratiquement pas dans le lexique verbal. Quant à l’appréciation positive, nous verrons qu’elle n’est jamais l’unique interprétation d’un lexème verbal.

En ce qui concerne l’augmentation, on trouve quelques verbes, tels que BAVARDER « parler beaucoup », ECOURTICHER « écourter à l’excès », LIMAILLER « user sans cesse », DISPUTAILLER « disputer longtemps et sans résultat », pour lesquels il pourrait sembler que la suffixation évaluative a pour rôle d’« augmenter » le procès de base. Cependant, le fait de considérer que ces verbes ont un sens augmentatif peut être dû à autre chose : la non régularité de la suffixation ou la glose proposée par les dictionnaires. En effet, les exemples sont finalement assez peu convaincants, sauf pour BAVARDER et ECOURTICHER, mais BAVARDER, qui n’est plus perçu comme construit en français moderne, est sans doute formé par conversion sur le nom BAVARD, comme les autres verbes en -ARDER (et non sur le verbe BAVER « parler »). Quant à ECOURTICHER, dont le sens est nettement augmentatif, il est marqué dans le *TLFi* comme étant un « canadianisme » et cette valeur augmentative ne se retrouve pas dans les quelques autres dérivés en -ICHER du français de France (par ex. PLEURNICHER). Restent LIMAILLER et DISPUTAILLER : LIMAILLER reçoit cette glose par le *TLFi* mais, dans le contexte de l’exemple, il est employé dans un sens figuré, et n’a finalement rien à voir avec le verbe LIMER⁶ ; par ailleurs dans d’autres contextes⁷, il ne semble pas impliquer un quelconque sens augmentatif ; quant à DISPUTAILLER, c’est

⁶ Voici l’exemple donné par le *TLFi* « [Ils étaient] syphilitiques sans doute (...). Le tréponème à l’heure qu’il était leur limait déjà les artères » (CÉLINE, *Voyage*, 1932, p. 145).

⁷ « Le roi [Louis XIV] me tourna le dos d’un air bourru, en remontant ses chausses ... et s’en alla sans doute limait à son atelier de serrurerie » (E. Sue, *Le juif errant*)

fondamentalement un péjoratif de DISPUTER, et le fait de « disputer longtemps » est en quelque sorte à rapporter à l'interprétation dépréciative.

En y regardant de plus près, on se rend compte que ces verbes expriment quasiment tous un simple allongement de la durée du procès et non pas une véritable augmentation quantitative ou intensive, comme c'est généralement le cas du vrai augmentatif, présent dans l'exemple du serbe en (9), où -ATI est la marque de l'infinitif :

(9) srp. KRVLJ-ATI 'manger beaucoup' / KRVLJ-OS-ATI 'manger trop, avec avidité et de manière qui dégoûte'

En ce qui concerne l'appréciation positive, ou même la simple familiarité non connotée négativement, il semble qu'elle ne soit jamais l'interprétation unique du verbe, mais qu'elle soit toujours associée à une autre. Il en est ainsi par exemple des verbes DORMICHONNER 'dormir légèrement' et BERÇOTTER 'bercer un petit peu', qui sont des verbes à valeur hypocoristique, mais dans lesquels la diminution est nettement présente.

Outre ces valeurs « prototypiques » et attendues, les évaluatifs déverbaux expriment d'autres valeurs, répertoriées dans les travaux sur la pluriactionnalité et qui se retrouvent dans de très nombreuses langues (voir entre autres Cusic 1981, Lasersohn 1995, Collins 2001, van Geenhoven 2004, 2005, Wood 2007, Tovená & Kihm 2008, Greenberg à par.). A la suite de Cusic (1983), Greenberg (à par. : 1) définit la pluriactionnalité (ou pluralité verbale) comme « the phenomena where a certain morphological marking on a verb (gemination, affixation, and many times partial or full reduplication) indicates that the event denoted by this verb is, in some sense, pluralized : repeated in time, distributed in various locations, holds of many participants, etc. »⁸. Greenberg (à par.) recense les différentes valeurs exprimées par les verbes pluriactionnels et nous allons lui emprunter certaines dénominations qui correspondent à des gloses possibles pour certains verbes du français, mais qui ne sont pas généralement répertoriées en tant que telles. Il s'agit en l'occurrence des

⁸ Nous nous fondons principalement ici sur Greenberg car son article se présente comme une mise en perspective d'un certain nombre de travaux effectués dans le domaine de la pluriactionnalité, notamment Cusic (1981), Lasersohn (1995) et Tovená & Kihm (2008).

interprétations conative (= ‘action répétitive qui n’aboutit pas au résultat attendu’), incassative (= ‘pluralité de procès effectués sans but particulier, sans objectif défini’) et tentative (‘le procès est fait sans conviction, avec moins d’effort que ce à quoi on pourrait s’attendre, sans application’). Ces valeurs peuvent toutes être rattachées au pôle locuteur.

Les exemples français sous (10) illustrent certaines de ces interprétations moins canoniques : COURAILLER en (10a) dénote un procès qui s’effectue « en tous sens » (ce SP, présent dans l’exemple (10a), insiste sur cet aspect de l’interprétation), et CAUSOTTER en (10b) signifie « parler de choses de peu d’importance, de façon familière, peu suivie » (interprétation incassative) ; quant à TRAVAILLOTER (10d), il signifie « travailler mollement, sans mettre beaucoup d’énergie à la tâche qu’on exécute » (valeur tentative) :

- (10) a Elle [une chienne] **courailait** dans tous les sens, la langue pendante, les feuilles aux couleurs de feu virevoltait sous ses pas cadencés. (Web)
b Après le déjeuner, on reçoit les lettres et les journaux, on lit, on **causotte**. (TLFi)
c Elle se mit à faire cliqueter ses aiguilles tout en mâchonnant son chewing-gum. (PR)
d En classe de terminale, ils sont encouragés par leurs enseignants, ils « **travailotent** », puis, lorsqu’ils voient se profiler devant eux le « mont Everest » (une de leurs expressions pour désigner le bac), deux mois avant l’examen, ils mettent soudain les bouchées doubles, travaillent comme jamais... (Web)

Les trois valeurs empruntées aux travaux sur la pluriactionnalité nous semblent plus adaptées pour rendre compte du sens des verbes des exemples (10) que ne le sont les valeurs plus prototypiques évoquées précédemment (l’itération, la diminution, etc.). Nous y reviendrons au § 2.2.

Même si l’évaluation et la pluriactionnalité sont censées couvrir les mêmes faits morphologiques et sémantiques, nous estimons qu’elles sont plutôt à considérer comme complémentaires. En effet, une analyse un peu approfondie montre que le recouvrement des deux notions n’est que partiel : dans les langues, il existe des verbes pluriactionnels qui ne sont pas construits par la morphologie évaluative (par ex. en français SECOUER, FROTTER, RAPER), tout comme il existe des verbes construits par la morphologie évaluative qui ne sont pas sémantiquement pluralisés, mais simplement

marqués pragmatiquement (ex. ROUPILLONNER, BAVARDOCHER ; cf. § 2.2.2.) (voir, entre autres, Greenberg à par. : 33-34).

Outre la multiplicité des interprétations plus ou moins canoniques, deux autres phénomènes viennent encore compliquer les analyses : l'intrication des sens et la variabilité des interprétations selon les contextes.

1.2.2. L'intrication des sens

L'intrication des sens vise le cumul des sens pour un même verbe dans un contexte donné : les verbes CAUSOTTER en (10b) et MACHONNER en (10c) sont de ce point de vue tout à fait représentatifs : CAUSOTTER conjugue la valeur diminutive (parler à propos de choses de peu d'importance) et la valeur incassative (parler sans but précis) et MACHONNER associe la valeur incassative (mâcher pour mâcher, sans but précis, notamment la déglutition des aliments) ; cf. *mâchonner du chewing-gum / un stylo*) et la valeur tentative (« mâcher négligemment »).

1.2.3. La variabilité d'interprétation

La variabilité des interprétations vise les différentes valeurs qui peuvent être conférées à un même lexème, dans des contextes différents, phénomène qui peut être illustré par COURAILLER en (11) :

- (11) a. Q. [à propos d'un coureur] : Est-ce qu'il a repris ses entraînements ?
R. : Oh pour l'instant il couraille. (exemple forgé)

- b. Elle [une chienne] couraillait dans tous les sens, la langue pendante, les feuilles aux couleurs de feu virevoltait sous ses pas cadencés. (Web)

En (11a), COURAILLER signifie que le coureur n'a pas encore retrouvé son niveau d'origine : il court moins vite, avec moins d'efficacité qu'avant (interprétations conative et diminutive) alors qu'en (11b) la chienne court à droite et à gauche, sans but précis (interprétation incassative).

La complexité des données, qui vient d'être soulignée ici, a déjà été notée par tous ceux qui travaillent sur la morphologie évaluative (pour le français, par ex. Fradin 2003) et sur la pluriactionnalité ; ainsi, Greenberg (à par. : 7) note-il : « The variability

is witnessed not only cross linguistically, but many times within the same language, and even with the same pluractional marker. ». Pour identifier ces différentes valeurs / interprétations, il faudrait d'une part élaborer des tests permettant d'objectiver les intuitions, d'autre part travailler systématiquement sur des emplois contextualisés ; c'est ce que nous avons commencé à faire dans cet article, qui nous permet de défricher le domaine, mais les analyses présentées ici seront approfondies dans des travaux ultérieurs, et la méthode affinée.

2. Analyse des verbes suffixés

Conformément aux analyses qu'ont proposées Fradin & Montermini (2009) à propos de la suffixation en -ET, les évaluatifs déverbaux peuvent, quel que soit le suffixe, se rattacher soit au pôle référentiel, auquel cas c'est la dimension mesurative qui est impliquée, soit au pôle locuteur, auquel cas c'est la dimension axiologique qui l'est, soit aux deux pôles à la fois. C'est du moins ce qui ressort de l'analyse d'un corpus de 171 verbes dérivés sur base verbale à l'aide d'un des suffixes évaluatifs suivants : -ARD(ER), -ASS(ER), -ET(ER), -ILL(ER), -IN(ER), -ON(ER), -OT(ER), -VCH(ER) et -VILL(ER). Les 171 dérivés évaluatifs ont été extraits du *TLFi* et se répartissent de la manière suivante selon le suffixe :

Suffixe	Nombre de dérivés verbaux évaluatifs relevés dans le <i>TLFi</i>
-OT(ER)	63
-VILL(ER)	53
-ON(ER)	15
-VCH(ER)	13
-ASS(ER)	10
-ET(ER)	9
-ILL(ER)	4
-IN(ER)	3
-ARD(ER)	1
Total	171

Tableau 1

La vitalité des suffixes évaluatifs est bien connue, et les données sur lesquelles s'appuie cette étude sont à considérer plutôt comme un échantillon des évaluatifs déverbaux ; les formes attestées spontanées excèdent certainement de beaucoup ce que l'on trouve dans les dictionnaires (cf. ce que dit Roché 2008 à propos de la

morphologie évaluative et de la morphologie non conventionnelle d'une part et de la vitalité de ce type de morphologie d'autre part ; cf. aussi Dressler & Merlini Barbaresi 1994).

Pour analyser ces déverbaux évaluatifs nous avons, pour chaque verbe du corpus, codé les valeurs déjà mentionnées, i.e. les valeurs diminutive, itérative / fréquentative, conative, tentative, incassative et dépréciative, ainsi que le degré de familiarité (i.e. l'appartenance ou non, à un registre familier). Le tableau qui suit donne une idée plus précise de l'importance des valeurs exprimées par les verbes dérivés en fonction de chacun des suffixes évaluatifs étudiés :

Valeur Suffixe	Diminutive	itérative	conative	tentative	incassative	dépréciative	familier
-OT(ER)	54	35	1	2	1	2	61
-VILL(ER)	41	21	0	10	9	32	53
-ON(NER)	7	3	1	2	1	2	14
-VCH(ER)	2	3				4	14
-ASS(ER)	2	2		1	3	9	10
-ET(ER)	5	5					9
-ILL(ER)	4	2					2
-IN(ER)	2	2					2
Total	117	73	2	15	14	49	165

Tableau 2 : Répartition des valeurs codées en fonction des suffixes

On déduit facilement du tableau 2 que la diminution, puis l'itération et la dépréciation sont les trois valeurs les plus fréquemment attestées. Une autre observation intéressante que l'on peut faire à partir de ce tableau est que les suffixes évaluatifs étudiés présentent des profils sémantiques différents. Ainsi, la suffixation en -OT(ER) et en -ON(ER) forme des verbes de sens avant tout diminutif, contrairement à celle en -ASS(ER) qui forme des verbes peu nombreux mais essentiellement dépréciatifs. En ce qui concerne les verbes en -VILL(ER) en revanche, l'opposition des valeurs est beaucoup moins tranchée.

Dernière observation : la valeur « familier » apparaît très souvent et nous la mettons en rapport avec l'attitude du locuteur vis-à-vis de l'énonciation elle-même : le langage affectif employé avec les enfants en est un bon exemple. En (12a), le repérage ne se fait pas par rapport à une norme référentielle, mais par rapport à une norme

énonciative : la présence de l'évaluatif marque pragmatiquement l'écart entre la manière de s'adresser aux enfants ou à des personnes très proches et la manière « normale » de parler :

- (12) a Donne-moi ta petite main, ma chérie.
b Et pourquoi elle râlichonne la petite Clémence ?

Cette valeur peut apparaître seule (rarement avec les verbes), ou associée à d'autres valeurs, comme dans l'exemple (12b) : RALICHONNER ne peut se dire que si « Clémence » ne râle pas trop.

2.1. Les V dérivés ont un sens qui peut se rattacher au pôle référentiel

Contrairement à Greenberg (à par.), nous avons gardé la distinction entre diminution et itération. Pour Greenberg, qui cite Cusic, la diminution peut se caractériser de la manière suivante : « the repetition decreases the size or importance of the units of the action, as if to keep a constant overall quantity while increasing the number of part ». Pour ce type d'interprétation, nous gardons tout à fait classiquement le terme d'itération, et nous parlerons de diminution lorsque le procès est réduit dans sa globalité, ce qui généralement met en jeu plusieurs dimensions, non nécessairement distinguables l'une de l'autre, comme nous allons le voir.

2.1.1. Valeur diminutive

Cette valeur caractérise la moitié des verbes de notre corpus. La diminution peut porter tout à fait classiquement sur l'une des dimensions du procès (à ce propos, cf. Fradin 2003), par exemple, l'amplitude du mouvement (13), un argument du verbe impliqué par le procès (14), l'« intensité » (15)⁹, etc. :

- (13) BOITILLER « boiter légèrement », TROTTINER « Aller à un trot très court. Trotter à petits pas pressés et sautillants », MARCHOTER « Marcher à petits pas, d'un pas mal assuré »
(14) S'AMUSOTER « (s')amuser à de petits riens », CONSPIROTER « Se livrer à de petites intrigues (pour ou contre) », FRISOTTER « friser légèrement, faire de petites boucles »

⁹ L'intensité peut elle même se fonder sur plusieurs paramètres, la taille et la quantité des flocons, comme cela a déjà été signalé, pour NEIGEOTER, la qualité des mouvements pour NAGEOTER, la proportion de sons nasalisés par rapport aux sons oraux pour NASILLONNER, etc.

- (15) NEIGEOTER « Neiger légèrement », NAGEOTER « Nager un peu ou savoir un peu nager », NASILLONNER « Nasiller un peu, avoir l'habitude de nasiller », DANSOTER « Danser un peu »

Ces différentes dimensions ne sont pas réellement indépendantes les unes des autres, un même verbe pouvant les illustrer conjointement, ce que nous avons déjà noté sous §1.2.

2.1.2. Valeur itérative

Le sens itératif se caractérise, lorsqu'il est construit par la suffixation évaluative, non pas par la simple répétition du procès, comme c'est le cas par exemple de certains dérivés en RE- (REFAIRE « faire à nouveau » dénote une nouvelle occurrence du procès FAIRE) mais par une sorte de partition du procès dénoté par le verbe de base en une pluralité de « petits sous-procès » (VOLETER, BERÇOTTER). Cusic (1981 : 67, cité par Greenberg) parle de pluralité interne à propos de VOLETER (« event internal pluractionality » = « a single event on a single occasion consists of internal phases ») et de pluralité externe à propos de REFAIRE (« event external pluractionality » = « a single bounded event (internally plural or not) is repeated on a single occasion » ou « a single bounded event is repeated on different occasions »). C'est cette subdivision de l'événement dénoté par la base en une pluralité de « petits » sous-procès connectés ou très rapprochés qui permet d'expliquer une forte corrélation entre l'itération et la diminution observée dans notre corpus. En effet, sur les 100 dérivés évaluatifs véhiculant la valeur diminutive, 62 expriment en même temps l'itération telle qu'elle vient d'être définie. Ainsi par exemple pour un verbe comme VOLETER « Voler çà et là, en se posant souvent », la minoration d'une ou plusieurs dimensions (l'amplitude du mouvement, la distance parcourue, etc.) se double de la pluralité interne des occurrences du procès VOLER. La valeur itérative apparaît alors davantage comme un effet de sens découlant de la diminution que comme un sens autonome et fondamental, ce qu'illustrent les exemples sous (16) :

- (16) SAUTILLER « Se déplacer par / faire de petits bonds » ; VOYAGEOTER « Faire de petits déplacements, de courts voyages », BUVOTER « Boire en dégustant à petites gorgées rapprochées » ; LICHOTER « Lécher à petits coups » ; MANGEOTER « Manger peu, souvent ou sans appétit »

2.2. Les V. dérivés ont un sens qui peut se rattacher au pôle locuteur

Les deux grandes valeurs reconnues sont la valeur dépréciative et la valeur appréciative (appréciation positive). Comme nous l'avons annoncé, nous rattachons aussi au pôle locuteur les valeurs tentative, incassative et conative. Dans notre corpus, la valeur dépréciative, présente dans 49 dérivés, est corrélée à la diminution dans 25% des cas, celle-ci allant de pair avec l'itération (ex. SONNAILLER, PLEUVASSER, COUPAILLER), à la valeur tentative dans 25% des cas (ex. ECRIVASSER, FOUILLONNER, POUSSOTER) et à la valeur incassative dans 23% des cas (ex. BAVASSER, COURAILLER, PHILOSOPHAILLER). Il est par contre plus difficile d'évaluer la valeur appréciative car elle ne se laisse pas réellement caractériser positivement, contrairement par exemple au suffixe d'origine italienne -ISSIME, mélioratif et intensif. Si cependant on considère qu'elle correspond à un codage « + familial » / « - dépréciatif », les verbes à appréciation positive (par ex. PLEUVIOTER, TREMPOTER, TETAILLER) représentent 69% de nos verbes évaluatifs.

2.2.1. Les valeurs dépréciative et appréciative sont corrélées à d'autres valeurs

C'est généralement le suffixe qui oriente l'interprétation : -VILLER, -ASSER principalement pour la valeur dépréciative, -OTER, -ETER, -ONNER pour l'appréciation positive. Ces deux valeurs sont le plus souvent corrélées aux valeurs du pôle mesuratif :

- (17) a DORMICHONNER 'dormir légèrement' et BERÇOTTER 'bercer un petit peu', SUÇOTER 'Sucer lentement, par petites suctions répétées' et aussi 'Embrasser à plusieurs reprises, doucement.'
 b MARCHANDAILLER « Marchander sans fin des objets de peu de valeur pour en tirer un rabais minime » ; PLAIDAILLER « Plaider souvent et pour des querelles, des affaires de peu d'importance »

Les verbes suffixés sous (17) dénotent des procès qui, pour une raison ou pour une autre, ne sont pas conformes au procès dénoté par la base, mais en (16a), la non conformité est connotée positivement, alors qu'en (16b) elle est connotée négativement, et ceci bien que la diminution soit impliquée dans les deux cas ; de fait, deux paramètres (au moins) influent sur l'interprétation :

- les suffixes mis en œuvre : -OT(TER) / -ICHON(NER) vs -AILL(ER) ;
- ce sur quoi porte la diminution : le procès lui-même (ex. BERÇOTTER) vs l'objet sur lequel porte le procès (ex. PLAIDAILLER).

Les interprétations dépréciatives et appréciatives peuvent aussi être corrélées à :

(i) la valeur incassative, qui se caractérise par l'absence de finalité du procès dénoté par la base, peut se réaliser par le biais d'une dispersion dans l'espace, ce qui équivaut à une pluralité de localisations et s'exprime souvent dans les gloses par « ici et là », « en tous sens », etc, cf. (18a), ou par le biais d'une dispersion autre, ce qui aboutit souvent à une pluralité temporelle et peut se gloser par « passer son temps à ... », « se perdre dans... », comme dans les exemples de (18b). L'interprétation de MACHONNER, toujours en (18b), est aussi incassative dans la mesure où ce verbe dénote souvent un procès non finalisé ; cf. ce qui a été dit *supra* ; en revanche, la pluralité de procès n'est pas due à la suffixation en -ONNER car elle est déjà présente dans le verbe de base.

- (18) a. PILLOTER « Commettre ici et là de petits larcins » ; TIRAILLER « Tirer en tous sens et à diverses reprises » ; COURAILLER « Courir de côté et d'autre » ; etc.
b. DISCUTAILLER 'Passer son temps à discuter à propos de choses insignifiantes', PHILOSOPHAILLER 'Philosopher de manière prétentieuse, hors de propos, sans aucune cohérence; se perdre dans des discussions philosophiques vagues, fumeuses', MACHONNER 'Mâcher lentement, négligemment ou avec difficulté'

(ii) La valeur tentative apparaît lorsque l'action dénotée par le verbe dérivé est réalisée sans conviction, avec moins d'effort que ce à quoi on pourrait s'attendre. De façon générale, les verbes porteurs de cette valeur reçoivent aussi une interprétation dépréciative comme en (19a), mais il n'est pas impossible qu'ils reçoivent une interprétation positive (cf. 19b) :

- (19) a. BINOTER « labourer superficiellement une terre », COUSSAILLER « coudre, raccommoder, en y mettant peu de soin », ECRIVASSER « écrire rapidement et sans soins des articles ou des œuvres », FOUILLONNER « fouiller sans application », TRAVAILLOTER « travailler mollement, sans mettre beaucoup d'énergie à la tâche qu'on exécute ».
b. POUSSOTER « pousser légèrement »

(iii) la valeur conative, qui caractérise des verbes dénotant une action qui n'aboutit pas au résultat attendu. Même si cette valeur est peu représentée dans notre corpus, il est tout à fait possible de trouver des contextes où elle est véhiculée par des évaluatifs (cf. 20a, 20b) :

- (20) a. BAVOTER « Articuler des sons informes tout en bavant. Tenir des bavardages ineptes » (Web)
b. Alors ici aussi tout va bien, Pépette a sorti deux dents d'un coup ce week-end... Sinon elle marche enfin « marchotte » lorsqu'on lui tient les deux mains... elle tient

bien lorsqu'elle est appuyée contre la table ou autre mais ne se déplace pas et ne se lève pas !! (Web)

2.2.2. Les valeurs dépréciative et appréciative ne sont pas corrélées aux valeurs précédemment citées

Ce cas de figure n'est clairement avéré, à ce qu'il nous semble, qu'avec la valeur dépréciative ; dans ce cas, le dérivé possède la même dénotation que le verbe de base ; il est cependant pragmatiquement marqué, ce que les dictionnaires indiquent par des marques d'usage diastratiques ou diatopiques :

- (21) BALLOCHER « *Argot*. Être secoué, ballotté » (de *baller*)
TRAINAILLER / TRAINASSER « *Péj. Fam.* Traîner, être inoccupé »

Environ 15% des verbes évaluatifs de notre corpus relèvent de ce cas de figure.

Les analyses qui viennent d'être proposées sur les verbes évaluatifs déverbaux montrent (i) que, bien qu'en français la diminution l'emporte très nettement sur l'augmentation (dont on peut se demander si elle existe réellement), la variabilité des interprétations est très grande, (ii) que les valeurs peuvent se cumuler, et (iii) que l'on y retrouve la plupart des valeurs dégagées par les études sur la pluriactionnalité. Dans presque tous les cas cependant, le verbe dérivé exprime un procès qui est de même type que le procès dénoté par le verbe de base, mais qui n'est pas tout à fait conforme à celui-ci (il est de plus faible intensité, porte sur un objet plus limité, etc.) ; le seul cas où le verbe dérivé possède la même dénotation que le verbe de base a été illustré par les exemples sous (21), qui illustrent la situation la plus minimale : c'est uniquement sur la manière de dire, i.e. sur le marquage pragmatique, que repose l'écart entre base et construit.

3. Conséquences sur le plan sémantique et syntaxique

L'analyse de notre corpus fait apparaître assez nettement deux tendances, l'une de nature sémantique, l'autre de nature syntaxique : (i) de nombreux dérivés évaluatifs deviennent soit atéliques soit moins téliques que leur base, et (ii) certains verbes transitifs directs donnent des dérivés évaluatifs intransitifs. Ces tendances sont d'autant plus significatives que le contraire ne se produit pas.

3.1. Suffixation évaluative et aspect lexical

Il est généralement admis dans les travaux sur la pluriactionnalité que celle-ci implique l'atélicité (cf. van Geenhoven 2004, 2005). En reprenant la classification bien connue de Vendler (1957)¹⁰, nous avons examiné le rapport entre la suffixation évaluative (qui, en français, conduit souvent à la pluralisation du/des procès) et l'aspect lexical, et ceci avec un double objectif : déterminer quel type de procès se prête le mieux à l'évaluation et/ou à la pluralisation et observer les effets de celle(s)-ci sur l'aspect lexical du dérivé. Le tableau 3 ci-dessous résume le résultat obtenu.

Verbe de base		Verbe dérivé			
		état	activité	accomplissement	Achèvement
état	11	10	1		
activité	138		138		
accomplissement	8		5	3	
achèvement	14		8		6
Total	171	10	152	3	6

Tableau 3 : aspect respectif de la base et du dérivé

Tout d'abord, on remarque que les quatre types de procès de Vendler peuvent être affectés par la suffixation évaluative. Il est cependant évident que celle-ci a des affinités avec les procès atéliques : la plupart des verbes de base sont en effet des verbes d'activité ; de plus, la très grande majorité des verbes construits (163/171) dénotent des procès atéliques, activités (COURAILLER) et états (FRISOTTER). La suffixation peut donc transformer des verbes téliques en verbes atéliques, l'inverse n'étant pas vrai. Cette possibilité peut être illustrée par les couples de verbes comme MORDRE/MORDILLER, PIQUER/PICOTER, TROMPER/TROMPAILLER où l'on observe la transformation de trois verbes d'achèvement (+télique) en verbes d'activité (–télique) :

Il est intéressant de noter que, parfois, la suffixation évaluative n'entraîne pas de transformation mais réduit plutôt la télicité du verbe de base. Parmi les dérivés évaluatifs qui semblent être moins transitionnels que leur base, on peut citer les verbes de déplacement COURAILLER et SAUTILLER formés respectivement à partir de COURIR

¹⁰ Rappelons que Vendler distingue deux types de procès téliques, les accomplissements (TRAVERSER) et les achèvements (MOURIR), et deux types de procès non téliques, les états (SAVOIR) et les activités (MANGER). De telles distinctions, à caractère assez général, suffisent pour le présent travail et nous n'entrerons pas dans des oppositions plus fines.

et SAUTER. Même si ces derniers décrivent des procès atéliques de type activité, il est bien connu qu'ils peuvent avoir également une lecture télique (cf. Kopecka 2009) comme en (22a) et (22b), où ils expriment une transition d'ordre spatial :

- (22) a. Dès qu'elle a vu la voiture de son papa, elle a couru dans le jardin pour lui dire bonjour.
 b. Son chien a sauté dans l'eau en 2 secondes.

Si l'on essaie d'employer dans les mêmes contextes COURAILLER et SAUTILLER, le résultat est moins bon, ce qui peut s'interpréter comme une perte de télicité suite à la suffixation :

- (23) a. ?? Dès qu'elle a vu la voiture de son papa, elle a couraillé dans le jardin pour lui dire bonjour.
 b. ?? Son chien a sautillé dans l'eau en 2 secondes.

COURAILLER et SAUTILLER acquièrent donc difficilement une lecture télique même en combinaison avec des syntagmes prépositionnels exprimant un but à atteindre. A la différence de leur base respective, COURAILLER et SAUTILLER expriment essentiellement des procès atéliques, comme dans les exemples en (24) :

- (24) a. Les enfants couraillaient dans le jardin.
 b. Un chien sautillait dans l'eau.

Outre ce premier constat, si l'on essaie de mesurer le degré d'affinité entre la valeur itérative et l'aspect lexical, les choses sont encore plus tranchées. Ainsi, si l'on prend les 72 verbes pour lesquels la valeur itérative a été codée, on obtient le tableau suivant :

V de base		V dérivé de sens itératif	
		activité	état
activité	61	60	1
accomplissement	4	4	
achèvement	6	6	
état	1		1
Total	72	70	2

Tableau 4 : itération et aspect lexical

Lorsque l'interprétation est itérative, le verbe dérivé exprime toujours un procès atélique, qu'il soit formé sur un verbe télique (MORDRE/MORDILLER) ou atélique (PLEUVOIR/ PLEUVIOTER). Un tel résultat peut sembler surprenant, il est certainement dû au fait que :

- en ce qui concerne le dérivé : la suffixation évaluative peut mener à la pluralisation interne : le procès dénoté par le dérivé évaluatif se subdivise en une pluralité de sous-procès ; il se présente alors comme homogène, et donc atélique.
- en ce qui concerne la base : les procès non téléliques se prêtent mieux à la pluralisation car ils se réfèrent à un ensemble d'unités d'action identiques contrairement aux procès téléliques qui sont constitués d'au moins trois phases : un état initial A, la transition proprement dite et un état résultant B (cf. entre autres, Vet 1994). Les procès à structure interne complexe (achèvement et accomplissement) se prêtent donc plus difficilement à la pluralisation.
- le fait que des verbes dénotant des procès téléliques puissent cependant faire l'objet d'une suffixation évaluative peut très certainement être expliqué par la contrainte de connectivité de Cusic (1981) : les (sous-)procès réitérés doivent être rapprochés, la confusion des limites entre les sous-procès aboutit alors à la fusion de ceux-ci en un seul procès, naturellement homogène. Il est intéressant de noter que, là aussi, les achèvements – dont la structure est plus simple, leur réalisation se réduisant à une seule phase, la transition – donnent plus souvent lieu à la formation de dérivés évaluatifs.

Le fait que certains dérivés évaluatifs présentent un degré de télélicité moindre que le verbe sur lequel ils sont formés, semble donc une conséquence directe de la modification de la structure interne du procès opérée par les suffixes évaluatifs.

3.2. Dérivation évaluative et transitivité

Nos données font apparaître une autre corrélation intéressante dans le domaine des évaluatifs déverbaux : celle entre l'atélicité et l'intransitivité. En effet, sur les 171 verbes recensés, il y en a 49 qui sont transitifs et 15 qui connaissent des emplois transitifs et intransitifs. Tous les autres verbes (environ 67%) sont intransitifs. Ce rapport entre intransitivité et atélicité est bien connu dans les travaux sur la question de la transitivité (voir, entre autres, François 1999, Givon 1984, Lamiroy & Charolles 2008). A ce propos, les deux derniers auteurs notent que : « lorsque le sémantisme du

verbe dénote une activité atélique, ce qui est saillant est le déroulement même de l'activité (...) qu'indique le verbe plutôt que son objet » (p. 3).

Compte tenu de ce qui précède, il n'est pas surprenant de voir que la suffixation évaluative s'accompagne dans certains cas d'un changement de transitivité : certains verbes transitifs directs (25) ou susceptibles d'emplois transitifs et intransitifs (26) donnent des verbes intransitifs :

(25) TR→INTR : ECRIRE/ECRIVASSER, TATER/TATONNER, MANGER/MANGEAILLER, DISPUTER/DISPUTAILLER.

(26) TR/INTR→INTR : CLIGNER/CLIGNOTER, CAUSER/CAUSAILLER, VIVRE/VIVOTER, DISCUTER/DISPUTAILLER

L'effacement de l'argument interne de la base permet de focaliser l'évaluation sur le procès même. La nature et/ou le mode de réalisation de celui-ci sont nécessairement affectés par ce changement et cette modification fait que de tels verbes sont souvent interprétés comme exprimant la manière. Nous pouvons alors reprendre à Lamiroy & Charolles (2008 : 3) le « principe de saturation sémantique », dont les auteurs se servent pour expliquer l'intransitivité très fréquente des verbes de parole. Ce principe « prédit un rapport inverse entre transitivité syntaxique et spécification sémantique : plus le sémantisme d'un verbe serait spécifié, plus le verbe serait saturé lexicalement et plus il serait intransitif. Ainsi, plus le verbe spécifie par exemple la manière de parler, plus il aurait tendance à ne pas profiler l'objet ». Le principe de saturation sémantique est illustré par plusieurs paires d'exemples ; en voici une, tout à fait représentative : DIRE (tr.) vs BEGAYER/GRASSEYER/CHEVROTTER (intr). Le signifié des verbes évaluatifs étant sémantiquement plus complexe, plus spécifié par rapport à celui du verbe de base, ceux-ci tendent naturellement vers l'intransitivité.

Conclusion

En morphologie constructionnelle, l'évaluation et l'aspect sont intimement liés dans la catégorie verbale ; un tel constat est bien connu, mais la relation entre les deux notions est plus complexe que ce qui est généralement affirmé, à savoir que la diminution implique souvent l'itération. Un tel constat n'est pas faux mais réducteur, l'itération n'étant qu'une des interprétations possibles des verbes dérivés évaluatifs. La pluralisation interne des procès, due à la suffixation évaluative, notamment diminutive,

implique en effet différentes valeurs : itérative, mais aussi conative, incassative et tentative. Il est par ailleurs nécessaire de continuer à distinguer évaluation et pluriactionnalité car l'évaluation ne s'accompagne pas nécessairement de pluriactionnalité, ce qui est le cas lorsqu'il y a diminution simple (par ex. PLEUVIOTER) ou simple marquage pragmatique (TRAINASSER).

Si, pour le verbe, l'évaluation et l'aspect sont à ce point liés, c'est parce que la pluralisation interne du procès, quelle que soit la forme que celle-ci prenne, permet de référer à un procès qui n'est pas en tous points conforme au procès dénoté par la base, ce qui est bien le rôle de la morphologie évaluative, et ceci quelle que soit la catégorie de la base (V, N ou A) ou du dérivé (ibid.)

Par ailleurs, du point de vue de l'aspect lexical, c'est l'atélicité qui caractérise les verbes de base, mais aussi, et surtout, les verbes dérivés. Nous avons essayé de montrer que cette atélicité pouvait fonctionner comme une contrainte sur les bases et comme un effet de sens de la diminution sur les dérivés : les procès atéliques, qui sont homogènes, se pluralisent en effet facilement. Les études que nous avons menées sur notre corpus ont en outre permis de vérifier le lien entre atélicité et intransitivité, que nous avons expliqué en faisant référence au principe de saturation sémantique de Lamiroy & Charolles (2008).

Ajoutons enfin que cette étude ouvre une piste de recherche très intéressante. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la grande majorité des évaluatifs déverbaux expriment un mode de déroulement spécifique du procès dénoté par la base. Il est cependant frappant de constater que la notion de manière n'est pratiquement jamais évoquée à leur propos, ni dans les travaux sur la morphologie évaluative, ni dans ceux consacrés à la pluriactionnalité. La question de l'apparition d'une composante manière dans le sens de bon nombre de ces verbes mérite d'être posée, ceci pour expliquer de façon plus satisfaisante non seulement le sens des verbes construits par la morphologie évaluative, mais aussi le concept de manière lui-même, sa nature et sa construction dans la langue. Le rapport entre l'évaluation et la manière fera objet d'une étude à part.

Références bibliographiques

- Corbin D. & Temple, M. (1994), « Le monde des mots et des sens construits : catégories sémantiques, catégories référentielles ». *Cahier de lexicologie* 65/2 : 5-28.
- Cusic D. (1981), *Verbal Plurality and Aspect*, PhD dissertation, Stanford University.
- Dal, G. (1994), *Un exemple de traitement associatif du lexique construit : analyse unificatrice des mots suffixés par -et(te)*, Thèse de doctorat sous la direction de Danielle Corbin, Université de Lille 3.
- Dal, G. (1997), *Grammaire du suffixe -et*, Paris, Didier Érudition.
- Dal, G. (1999), « Suffixation par *-et(te)* et bases verbales », in D. Corbin, G. Dal, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux, M. Plénat & M. Roché (éds), *La morphologie des dérivés évaluatifs, Sillexicales 2*, Université de Lille 3, 37-47.
- Delhay, C. (1999), « “Diminutifs” et niveaux de catégorisation », *Faits de langue* 14, 79-87.
- Dressler, W. U. & M. Barbaresi, L. (1994), *Morphopragmatics. Diminutives and Intensifiers in Italian, German, and other Languages*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Fradin, B. & Montermini, F. (2009), « La morphologie évaluative », in Fradin, B., Kerleroux, F. & Plénat, M. (éds), *Aperçus de morphologie du français*, Presses Universitaires de Vincennes, 231-266.
- Fradin, B., (2003), « Le traitement de la suffixation en *-et* », *Langages* 152, 51-77.
- François, J. (1999), « Les caractères aspectuels et participatifs des prédications verbales et la transitivité », *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* XCIV/1 : 139-184.
- Givon, T. (1984), *Syntax. A Functional-Typological Introduction*. Amsterdam, John Benjamins.
- Grandi, N. (2002), *Morfologia in contatto. Le costrizioni valiative nelle lingue del Mediterraneo*, Milan, FrancoAngeli.
- Greenberg Y. (à paraître), « Event Internal Pluractionality in Modern Hebrew: A Semantic Analysis of One Verbal Reduplication Pattern », *Brill's Annual of Afroasiatic Languages and Linguistics*.

- Kopecka, A. (2009), « L'expression du déplacement en français : l'interaction des facteurs sémantiques, aspectuels et pragmatiques dans la construction du sens spatial », *Langages* 173 : 54-75.
- Lamiroy, B. & M. Charolles (2008), « Les verbes de parole et la question de l'(in)transitivité ». *Discours* 2 : <http://discours.revues.org/index3232.html#bodyftn2>.
- Lasersohn P. (1995), *Plurality, Conjunction and Events*. Kluwer, Dordrecht.
- Mel'čuk, I. (1994), *Cours de morphologie générale*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal-CNRS Editions.
- Le Nouveau Petit Robert (PR), Dictionnaire de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, (1993).
- Plénat, M. (1999), « Distribution des suffixes évaluatifs verbaux en français », in D. Corbin, G. Dal, B. Fradin, B. Habert, F. Kerleroux, M. Plénat & M. Roché eds, *La morphologie des dérivés évaluatifs, Silexicales 2*, Université de Lille III, 179-188.
- Roché, M. (2008), « Quelques exemples de morphologie non conventionnelle dans les formations construites à partir d'un mot en *-ouiller* », in B. Fradin (éd.), *La raison morphologique, Lingvisticae Investigationes Supplementa 27*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins : 215-238.
- Tovena & Kihm (2008), « Event internal pluractional verbs in some Romance languages », in Tovena L. (éd.), *Aspect et pluralité d'événements. Recherches linguistiques de Vincennes* 37 : 9-30.
- Trésor de la langue française informatisé (TLFi)*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.
- van Geenhoven, V. (2004), « For-Adverbials, Frequentative Aspect, and Pluractionality », *Natural Language Semantics* 12 : 135-190.
- van Geenhoven V. (2005), « Atelicity, Pluractionality, and Adverbial Quantification », in H. Verkuyl, H. de Swart and A. van Hout (eds), *Perspectives on Aspect*, Dordrecht: Springer.
- Vendler, Z. (1957), Verbs and Times, *The Philosophical Review*, Vol. 66/2 : 143-160.
- Vet, C. (1994), « Petite grammaire de l'Aktionart et de l'aspect », *Cahiers de grammaire* 19 : 1-17.

Wood E. J. (2007), *The semantic typology of pluractionality*, Unpublished Ph.D. dissertation, UC, Berkeley.